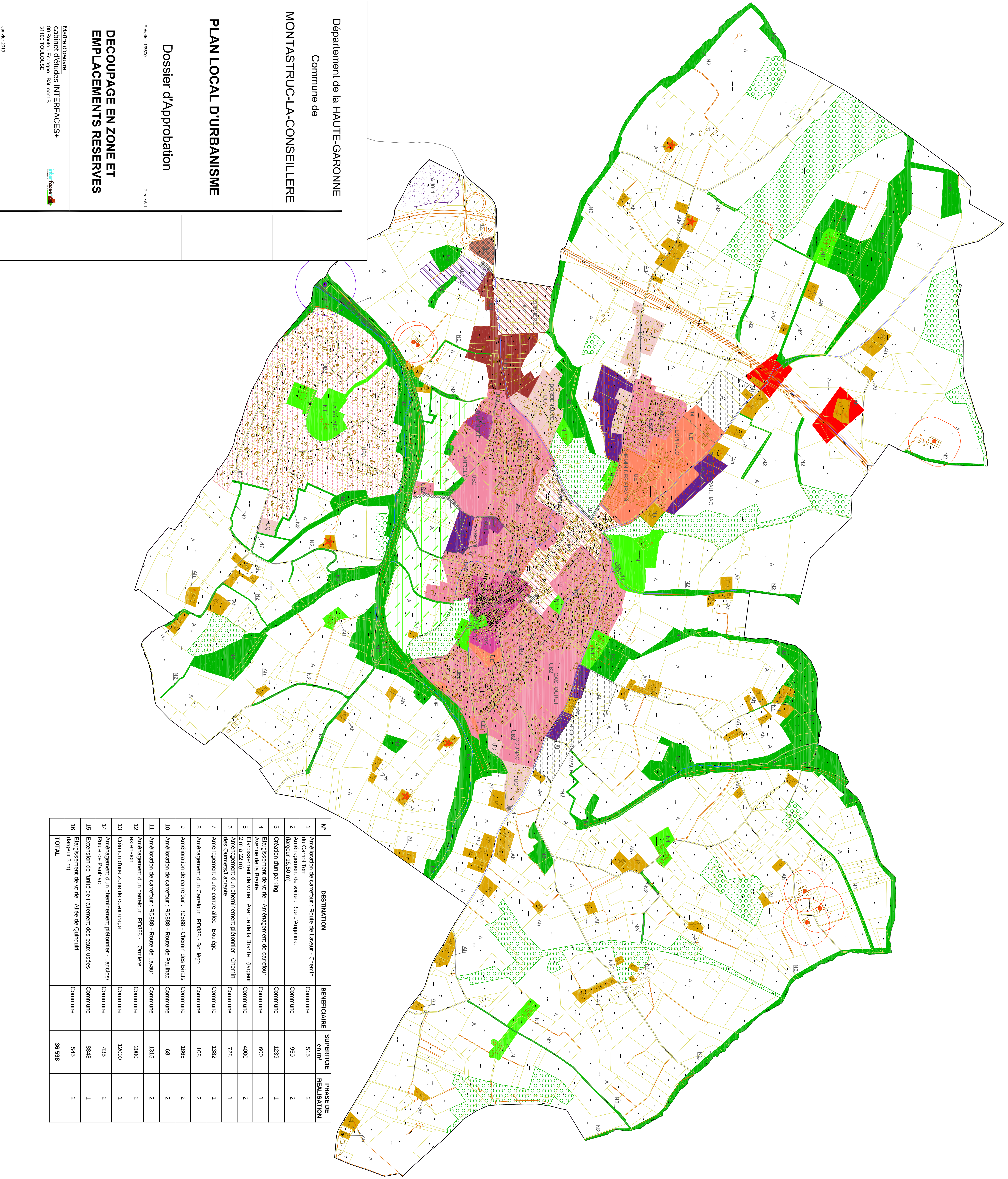




UA

Zone habitat dense et activités compatibles : centre ancien

UB1

Zone habitat, activités compatibles et commerce : avenue de Castelnau

UB2

Zone habitat et activités compatibles : périphérie centre et lotissement Landos

UB3

Zone habitat et activités compatibles : La Valade Intéret paysager à préserver au titre de l'article L.123-1-5-7° du code de l'urbanisme

UC

Zone d'habitat et activités compatibles : assainissement autonome individuel

UD1

Zone mixte habitat et activité

UD2

Zone d'activités de l'Ormière

UE

Zone d'équipements publics et d'intérêt collectif

AU1

Zone d'urbanisation future habitat et activités compatibles dans le cadre d'une opération d'aménagement d'ensemble

AU0_1

Réserve foncière aménagement futur d'une zone d'activité commerciale

AU0_2

Réserve foncière future extension de la zone d'activités de l'Ormière

AU0_3

Réserve foncière urbanisation future habitat et activités compatibles

N1

Secours devant accueillir 20% de logements locatifs sociaux au titre de l'article L.123-1-5-16° du code de l'urbanisme

N2

Espace Boisé Classé

Nh

Zone d'intérêt paysager, naturel et patrimonial

A

Zone Naturelle à préserver au titre de l'article L.123-1-5-7° du code de l'urbanisme

Ah

Zone naturelle habitat : extension limitée de la surface de plancher existante

AI

Zone agricole

AI

Zone agricole habitat non liée à l'agriculture : extension limitée de la surface de plancher existante

AI

Zone agricole inconstructible

Opération d'emplacement réservé

Zone de Bruit critique (ZBC)

Espace paysager de qualité à préserver au titre de l'article L.123-1-5-7° du code de l'urbanisme

Bâtiments de caractère à préserver au titre de l'article L.123-1-5-7° du code de l'urbanisme

Périmètre de protection de 100 mètres autour des bâtiments accueillant des activités d'élevage

Périmètre de protection de 150 mètres autour de la station de traitement des eaux usées

0 200 400

N